

**Le Conseil d'administration et l'équipe de l'URHAJ Normandie vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019.**

**Nous espérons qu'elle sera l'occasion de nouveaux projets au service des jeunes et de leur logement.**



## La vie du réseau

L'URHAJ fédère un réseau riche et varié d'associations et de collectivités qui portent des projets Habitat Jeunes sur les divers territoires de la région.

Les solutions logements pour les jeunes sont adaptées aux besoins de ces territoires et existent sous différentes formes : résidences (FJT) et Services Habitat Jeunes (services logement, CLLAJ).

Pour faciliter la recherche d'interlocuteurs, nous avons donc créé un annuaire des acteurs.

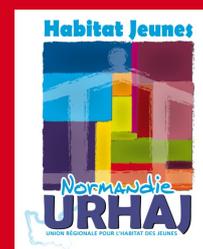
Il récapitule les coordonnées des résidences et services en Normandie.

Il a été conçu pour aiguiller les jeunes en recherche de solutions logement ou les travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Il est consultable sur notre site Internet grâce au lien ci-dessous et des exemplaires peuvent vous être remis sur demande.

[Télécharger l'annuaire](#)

# BIEN PLUS QUE DU LOGEMENT



## La vie du réseau (suite)

### CNEA/URHAJ : un partenariat au service des adhérents



Suite à des modifications de l'emploi repère n°5 de la Convention Collective Nationale des FSJT, le CNEA et l'URHAJ Normandie ont travaillé en partenariat pour organiser trois sessions de formation à destination des agents d'accueil et de veille.

Cette formation a concerné 32 salariés des FJT et a été financée par Uniformation dans le cadre d'une Action Collective Territoriale (ACT).



Elle fait suite à une réunion organisée en mai avec le CNEA informant de modifications liées à cet emploi repère. En effet, le syndicat employeur avait pris l'engagement d'accompagner les salariés dans l'évolution de leur "ancien" métier de veilleur de nuit vers celui d'agent d'accueil et de veille, davantage en cohérence avec la réalité de leur activité. Cet accompagnement passe par un renforcement des compétences des salariés et une analyse des pratiques.

La formation a reçu un écho très positif auprès des salariés formés. Grâce à une évaluation à chaud après chaque session, plusieurs points forts ont été relevés :

- la rencontre et le partage d'expérience entre salariés qui ont peu, voire pas, d'occasions de se rencontrer,
- la réflexion portée sur les pratiques professionnelles et l'apprentissage d'un cadre méthodologique pour l'exercice de ces pratiques,
- le professionnalisme de la formatrice qui a su s'adapter à chacun des stagiaires, les mettre en confiance et valoriser leur profession,
- la prise de recul sur leurs habitudes de travail.

L'URHAJ va poursuivre cette dynamique et mettre en place de nouvelles formations en 2019, toujours dans l'objectif de répondre aux besoins, d'appuyer les adhérents et de renforcer les pratiques et compétences de chacun.

### CNAF : étude qualitative sur l'accompagnement socio-éducatif



En 2017, la CNAF avait confié au cabinet Fors-Recherche sociale une étude sur l'apport de l'accompagnement socio-éducatif au sein des FJT dans quatre départements. L'URHAJ Normandie ainsi que les acteurs du département de l'Orne y avaient été associés.

Cette étude pointe la forte valeur ajoutée de l'accompagnement proposé aux jeunes dans les FJT grâce à la combinaison unique d'un accompagnement individualisé et d'activités collectives dont l'objet est l'accès à l'autonomie et au logement indépendant des jeunes. Elle fait également le constat que la pluralité des compétences des équipes et la présence renforcée de ces professionnels auprès des jeunes, sur de larges plages horaires notamment, permet d'élargir les champs d'interventions dans une logique d'approche globale des jeunes accueillis.

L'étude a ainsi permis d'avoir une vision du type d'accompagnement proposé en FJT mais également de l'apport sur les parcours d'accès à l'autonomie des jeunes.

La CNAF a fait paraître en fin d'année l'étude complète que vous pouvez télécharger ci-dessous.

[Télécharger l'étude](#)



L'Etat et la CNAF ont signé le 19 juillet dernier la COG 2018-2022, qui fixe pour les cinq prochaines années les orientations et les moyens budgétaires du Fonds national d'action sociale. La COG poursuit ainsi son soutien en direction de nos projets Habitat Jeunes à travers le renouvellement de la prestation de service socio-éducatif FJT (PSE). Celle-ci sera même revalorisée d'environ 2,1% par an dans la perspective de développer 3000 places supplémentaires en FJT.

# Le développement de l'offre

## Les avancées de l'accord-cadre 2017/2019 en Normandie

Depuis deux ans, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes s'est engagée à accompagner ses adhérents vers un développement de l'offre Habitat Jeunes qui réponde aux enjeux de transitions écologique, sociale et économique.

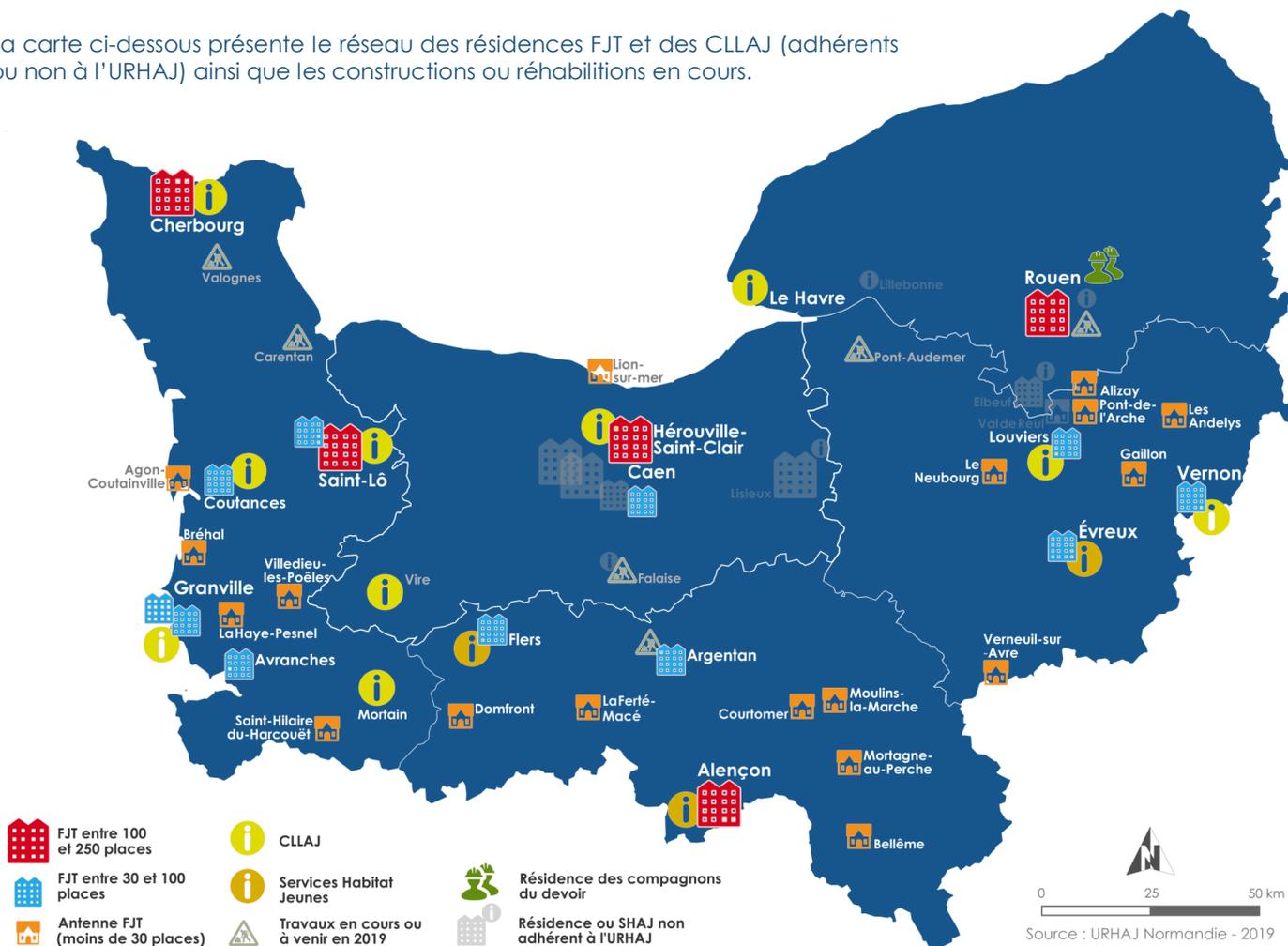
En effet, l'accord-cadre 2017-2019 'Réussir les transitions de l'Offre Habitat Jeunes' a été signé le 15 décembre 2016 entre l'Etat, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Caisse des Dépôts, la CNAF, Action Logement et l'UNHAJ, lançant une dynamique partenariale aux différents échelons. Au-delà du travail commun mené au niveau national, les niveaux régionaux, au travers des URHAJ, se sont également saisis de cet accord-cadre. Ce dernier ouvre en effet des espaces de coopération sur les territoires pour concevoir et financer les résidences de demain et s'interroger sur les besoins futurs.



En Normandie, l'URHAJ et la DREAL Normandie ont mis en place un comité de pilotage régional ouvert aux signataires et plus largement aux acteurs concernés par la question du logement des jeunes. Deux réunions de ce comité ont pu se tenir en 2018 dans un objectif d'interconnaissance des acteurs et des projets et une volonté d'analyser les besoins dans la région. Comme le montre la carte du réseau ci-dessous, certains territoires se révèlent totalement dépourvu de solutions Habitat Jeunes.

En 2007 en Basse-Normandie, une étude sur le logement temporaire des jeunes actifs avait été menée permettant de lancer une dynamique de création de nouvelles résidences ou de CLLAJ et de répondre à l'enjeu de maillage du territoire. A l'échelle de la nouvelle région, une étude réactualisée portant sur l'analyse des besoins pourrait permettre de développer l'offre à destination des jeunes. L'objectif pour le 1er semestre 2019 sera pour l'URHAJ de constituer un cahier des charges définissant le cadre de cette étude potentielle, en lien avec les partenaires.

La carte ci-dessous présente le réseau des résidences FJT et des CLLAJ (adhérents ou non à l'URHAJ) ainsi que les constructions ou réhabilitations en cours.



## Zoom sur

## Les dispositifs innovants de l'UDHAJ de la Manche

Un coup de pouce supplémentaire pour les jeunes du territoire.

Les CLLAJ et FJT du département de la Manche, réunis au sein d'une UDHAJ, ont mis en œuvre depuis de nombreuses années des projets en partenariat avec le Conseil Départemental et le réseau des Missions Locales : le 'Ticket midi 50' et le 'Permis de construire sa vie'.

En 2018, les adhérents ont travaillé au développement d'une nouvelle aide à destination des 16-25 ans : le Pass

Instal'Toît qui peut être prescrit par les FJT et les CLLAJ.

Issus d'une forte dynamique partenariale, ces dispositifs donnent un réel coup de pouce aux jeunes pour passer leur permis de conduire, s'installer dans leur logement et accéder à une alimentation de qualité à moindre coût.

Nous vous présentons ces trois dispositifs.



### Permis de construire sa vie

Ce dispositif donne accès à un permis de conduire à faible coût dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Il est ouvert aux 18-25 ans inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, sous condition de ressources.

Le Fonds d'Aides aux Jeunes du Conseil Départemental finance cette action ; le reste à charge du jeune n'est alors que de 300€.

En complément de l'examen (code et permis), le dispositif inclut des modules de formations complémentaires et obligatoires (assurance, budget, secourisme, prévention sécurité routière, etc.).

### Ticket midi 50

Le ticket midi 50 vise l'aide alimentaire des jeunes en leur permettant de se restaurer à moindre coût.

Avec des tickets d'une valeur de 3,50€, ils peuvent déjeuner dans des restaurants conventionnés : tous les FJT de la Manche, AFPA de Coutances et Cherbourg et le lycée agricole de Coutances.

Cette aide est ouverte aux 18-25ans sous conditions de ressources et est également financée par le Fonds d'Aides aux Jeunes du Conseil Départemental de la Manche.

### Pass Instal'Toît

Ce nouveau Pass a pour objectif de favoriser le bien-être et l'autonomie des jeunes dans leur parcours résidentiel.

Il constitue un réel coup de pouce financier pour l'installation dans le logement. Il se compose de trois volets d'aide et deux livres apportant conseils et astuces pratiques pour une installation et une gestion réussies de son logement.

Ces volets comprennent ainsi :

- ⇒ un bon d'achat de 30€ à utiliser dans les magasins conventionnés,
- ⇒ Un kit entretien du logement,
- ⇒ Un kit soins corporels,
- ⇒ Un guides santé,
- ⇒ Un guide entretien du logement.

Pour plus d'informations : [udhaj50@saint-lo-agglo.fr](mailto:udhaj50@saint-lo-agglo.fr) // [dominique.saint@saint-lo-agglo.fr](mailto:dominique.saint@saint-lo-agglo.fr)

Avec le soutien de :



URHAJ  
Normandie



Espace Robert Schuman - 3 place de l'Europe  
14200 Hérouville Saint-Clair



[normandie@unhaj.org](mailto:normandie@unhaj.org)



02 31 53 75 00



[www.habitat-jeunes-normandie.fr](http://www.habitat-jeunes-normandie.fr)

